

de dollars et formerons près de 300,000 Canadiens. Le gouvernement fédéral affecte ainsi à la formation plus que les provinces et que n'importe qui d'autre au Canada. A mon avis, les chiffres du député sont inexacts.

\* \* \*

### LE COMMERCE INTERNATIONAL

#### L'ACCÈS AU MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS EN CE QUI CONCERNE LA VENTE D'ÉQUIPEMENT TÉLÉPHONIQUE

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. L'an dernier, les fabricants canadiens de matériel téléphonique ont vendu pour environ 800 millions de dollars de téléphones et d'équipement connexe aux États-Unis. Le ministre sait-il qu'en ce moment le Congrès américain est saisi de deux projets de loi qui pourraient empêcher, au moins en bonne partie, aux sociétés canadiennes de vendre sur le marché américain? Que fait-il pour protéger les intérêts des Canadiens?

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, de hauts fonctionnaires des Affaires extérieures et de mon propre ministère, sous la direction du ministre d'État au Commerce international et de moi-même, suivent de très près l'évolution de la situation. Nous sommes disposés à faire en sorte que les instances voulues soient présentées pour protéger les intérêts canadiens.

#### LA PROTECTION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Madame le Président, quelles garanties le ministre peut-il donner aux travailleurs et fabricants canadiens du secteur des télécommunications que leurs intérêts seront protégés et qu'ils n'ont pas à craindre la perte de ventes de centaines de millions de dollars par année?

● (1200)

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, les propositions de loi du Congrès américain se chiffrent par centaines, sinon par milliers, affirmer, dans ces conditions, que l'une ou l'autre d'entre elles deviendra loi, c'est pousser les choses un peu loin.

Je donne à nouveau à la Chambre et aux travailleurs concernés l'assurance que le ministre d'État au commerce et moi-même avons donné comme directives à nos collaborateurs de suivre la situation de près et de présenter toutes les instances nécessaires.

### Désignation des ministres

#### LE CANADIEN NATIONAL

##### L'ANNONCE DES MISES À PIED—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Madame le Président, hier, le CN annonçait la mise à pied de quelque 1,800 cheminots répartis dans tout le réseau, y compris plus de 200 aux ateliers de Transcona, à cause d'une baisse de ses recettes attribuable au ralentissement de l'économie en raison de la politique de taux d'intérêt élevé du gouvernement actuel.

Ma question s'adresse au ministre des Transports. Qu'a-t-il à dire à tous ces jeunes de ma circonscription qui perdent leur emploi juste au moment où ils doivent renouveler leur hypothèque et alors que la situation est déjà pénible pour eux? Seront-ils sermonnés par un premier ministre cynique, usé, comme les premiers ministres provinciaux l'ont été hier soir, et le gouvernement a-t-il pour politique de permettre aux sociétés de la Couronne qui font des bénéfices de mettre à pied leurs employés et de laisser en plan une somme considérable de travail qui n'attend que les bonnes volontés pour se faire?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je commencerais pour leur demander de lire ce que j'ai dit hier sur le même sujet, et qui était un peu plus nuancé que ce que vient de dire le député.

Je leur dirais, en outre . . .

**M. Clark:** Ça leur en fera une belle jambe!

**M. Pepin:** . . . que nous sommes sur le point d'aménager une grande ligne ferroviaire dans l'Ouest. Je leur dirais que 1.35 milliard de dollars sont prévus au budget à cette fin. Mon message serait donc extrêmement encourageant, et je suis convaincu qu'il serait bien accueilli.

\* \* \*

### L'ADMINISTRATION

#### LA DÉSIGNATION DES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS

**L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé):** Madame le Président, hier, le très honorable chef de l'opposition (M. Clark), son leader parlementaire actuel et son ancien leader parlementaire ont tous les trois invoqué le Règlement et exprimé des inquiétudes. Je leur ai dit que j'examinerais le sujet de leur préoccupation, que je ne partageais et que je ne partage toujours pas, et que je leur apporterais des réponses.

Je suis en mesure aujourd'hui d'exposer brièvement à ces députés quelle est la situation. Je suppose que le très honorable chef de l'opposition a suivi mon conseil . . .

**M. Clark:** A l'appel des motions.

**M. Pinard:** Le très honorable député préfère-t-il recevoir la réponse à l'appel des motions? Il s'agit d'un rappel au Règlement, madame le Président. J'aime mieux intervenir maintenant.

**M. Clark:** Non, non. C'est une déclaration à faire à l'appel des motions.

**M. Pinard:** J'ai conseillé hier au chef de l'opposition de consulter le texte de loi et de se le faire expliquer. Je suis sûr qu'il a fait ses recherches, mais quand même . . .

**M. Clark:** J'invoque le Règlement, madame le Président.